

Module préparatoire à l'entrée en formation CAFDES ou CAFERUIS

Accès à la formation – rentrée 2020

1. Conditions d'accès

Cette formation est accessible par la voie de la formation continue aux personnes souhaitant préparer les épreuves de sélection aux formations CAFDES ou CAFERUIS organisées par les différents centres agréés.

2. Modalités d'admission

Il appartient au candidat de s'assurer que son profil correspond bien aux conditions d'admission à la formation et prérequis avant d'intégrer le module préparatoire. Il pourra pour cela consulter le site de l'Institut: <http://www.irtsaquitaine.fr/> et vérifier qu'il remplit bien les conditions.

3. Modalités d'inscription

La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Demande de dossier

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site de l'Institut (www.irtsnouvelleaquitaine.fr)

Les demandes téléphoniques ne sont pas prises en compte.

Tarif

Le coût total de la formation pour l'année **2020 - 2021** est de :

- Module 24h : **1 200 €** auxquels s'ajoutent **52 €** de frais de gestion administrative non remboursables lors de l'inscription.
- Module 20h : **798 €** auxquels s'ajoutent **52 €** de frais de gestion administrative non remboursables lors de l'inscription.

Ces prix sont donnés à titre indicatif et ne sauraient avoir une valeur contractuelle.

Dépôt de dossier

Le dossier complet doit être retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine avant le 25 Septembre 2020 à l'adresse suivante :

IRTS Nouvelle-Aquitaine – Pôle des formations supérieures
Assistante de la formation CAFDES
9 rue François Rabelais - BP39
33401 Talence

Les pièces du dossier sont les suivantes :

- ☐ le bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété et signé
- ☐ un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 52 € correspondant aux frais de gestion administrative (somme non remboursable) ;
- ☐ un accord ou un engagement de prise en charge financière du coût de la formation

Les candidats ayant retourné leur dossier complet dans les délais recevront un courrier de confirmation.